



HAL
open science

Maastricht : après réflexion, c'est non !

Alain Bonnafous

► **To cite this version:**

| Alain Bonnafous. Maastricht : après réflexion, c'est non!. 1992, pp.2-3. halshs-03782654

HAL Id: halshs-03782654

<https://shs.hal.science/halshs-03782654>

Submitted on 21 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tribune dans Lyon Figaro du 16 septembre 1992

Maastricht : après réflexion, c'est non !

Alain Bonnafous

Certains hésitent encore. Beaucoup ont déjà arrêté leur choix, Mais chacun trouve que "c'est un peu compliqué", en particulier s'agissant des mécanismes économiques et monétaires qui sont proposés, c'est-à-dire du cœur même du traité. Ce sentiment est souvent renforcé par une première lecture du texte lui-même. Je prétends, et je vais essayer de montrer, que ce n'est pas si compliqué.

Partons d'une observation toute simple. Déduction faite des cotisations sociales et des impôts, le manœuvre du bâtiment gagne-à Lisbonne. 20 400 francs par an. A Copenhague il gagne 101 200 francs par an, soit cinq fois plus. Il en résulte une ardente obligation, que personne ne conteste, pour la construction européenne : elle doit favoriser la convergence des économies. Il est évidemment souhaitable pour les plus pauvres de se rapprocher des pays plus prospères. C'est aussi l'intérêt des plus riches car ces rattrapages favoriseront leurs exportations et par conséquent leur emploi C'est ainsi qu'aujourd'hui, l'économie française bénéficie de la croissance des revenus des ménages espagnols ou portugais, comme elle bénéficie depuis 30 ans du dynamisme italien.

Il est facile de comprendre que le traité de Maastricht a choisi un système de régulation monétaire peu apte à relever ce défi, car il comporte deux options irréversibles qui-privilégient-d'autres priorités.

1) *L'option de la monnaie unique* qui est une sorte de standardisation d'inspiration fédéraliste. Elle a été préférée à un système souple, décentralisé et adapté dans chaque pays à sa situation spécifique. Un système souple, tel que l'actuel Système Monétaire Européen, qui a fait ses preuves depuis 1978, ou tel que pourrait l'être son prolongement logique, c'est à dire un système à monnaie commune : l'écu viendrait alors s'ajouter, et non se substituer, aux monnaies nationales ; les politiques coordonnées mais décentralisées de banques centrales nationales pourraient rester différenciées et adaptées à chaque situation nationale ; l'écu pourrait d'autant mieux devenir une devise mondiale qu'il ne serait gagé que sur les monnaies fortes du système.

2) *L'option d'une Banque Centrale Européenne (BCE)*, qui transpose au niveau communautaire la mécanique bien rodée de la Bundesbank. La BCE reprend en effet les trois ingrédients fondamentaux de la banque centrale allemande : des dirigeants inamovibles, nommés pour 8 ans, non renouvelables (article 109) ; une interdiction de les influencer faite à ceux qui ont la légitimité des urnes (article 107) ; un objectif de stabilité des prix qui passe avant tous les autres, qu'il s'agisse de croissance, d'emploi ou de progrès social (article 105).

La conjonction de l'idéologie fédéraliste (dont Jacques Delors et quelques autres se réclament) et de la doctrine monétariste chère à la Bundesbank (moins d'inflation que partout ailleurs quitte à rendre la monnaie rare très chère à travers des taux d'intérêt surélevés) a conduit à un choix pour l'Europe que nous sommes quelques économistes à croire suicidaire.

Ce choix a été le bon pour l'Allemagne et il est sans doute bon pour tout pays déjà fortement développé et dont la population n'augmente plus, bref pour tout pays qui peut s'accommoder de moins d'inflation, mais aussi de moins de croissance que les autres. Depuis plus de 30 ans, ne serait-ce que pour des raisons démographiques, des pays comme la France et l'Italie ont dû s'assurer des taux de croissance supérieurs à ceux de l'Allemagne avec, c'est vrai, un peu plus d'inflation que l'Allemagne.

Il n'est pas nécessaire d'être grand expert pour comprendre la nécessité économique et sociale des différences nationales. Même pour deux pays somme toute aussi proches que l'Allemagne et la France.

Supposons qu'une même banque leur impose une même politique monétaire qui rende l'argent rare et cher pour maintenir l'inflation dans les deux pays inférieure à 3 % l'an et que les taux d'intérêt ainsi imposés aux ménages et aux entreprises entraînent une croissance faible de 1 à 1,5 % l'an. La démographie allemande étant ce qu'elle est, c'est-à-dire stagnante, le revenu de chaque allemand pourrait augmenter au même rythme que la croissance et le chômage n'augmenterait pas. La démographie française étant ce qu'elle est, le revenu par tête des français resterait stagnant et le nombre de nos chômeurs augmenterait.

Que dire de ce besoin de différence s'agissant du nord et du sud de l'Europe ? Que les inconvénients de la standardisation deviennent proprement tragiques ; que l'on a bien évidemment besoin de plus de croissance à Lisbonne qu'à Copenhague ; et, surtout, que les portugais peuvent s'accommoder d'une inflation quelque peu supérieure à celle de leurs voisins du nord. En effet, pour un "panier" identique de services (coiffeur, restaurant, santé, etc ...) l'habitant de Lisbonne paie 1080 francs alors que celui de Copenhague paie 2000 francs. Faut-il alors une même régulation conjoncturelle, le même taux d'inflation du Nord au Sud d'Europe ? La réponse est dans les chiffres et je redis que chacun peut la comprendre.

Elle a été comprise, d'une certaine manière, par les experts du FMI comme par ceux de Bruxelles. Les premiers ont simulé les effets de Maastricht et prévoient moins de croissance et plus de chômage en Europe. Les seconds savent que le coup porté aux pays du sud exigera de puissantes contreparties financières et commencent à les programmer en oubliant que la logique de la subvention implique des pressions fiscales peu favorables au dynamisme des payeurs et une attitude d'assistance peu propice à celui des bénéficiaires.

Plus généralement, il est à craindre que la mécanique de Maastricht nous conduise à l'opposé des solutions structurelles aux problèmes de notre temps. La complexité des systèmes modernes ne peut être maîtrisée que par des solutions décentralisées. On nous entraîne vers une solution ô combien centralisée, imposant un principe unique de régulation monétaire. La grande leçon des échecs d'institutions trop technocratiques désigne leur inaptitude à prendre en compte la diversité des situations. On nous propose une politique rigide et standardisée. La crise de représentativité qui marque notre société appelle une plus grande participation du citoyen dans les décisions qui le concernent. On enlève à leurs élus l'essentiel de leur responsabilité en matière de politique économique. Ces archaïsmes sont tout entiers contenus dans le dispositif d'Union Economique et Monétaire du traité qui pourrait avoir un tout autre souffle.

C'est à nous, citoyens, qu'il revient de ratifier, si nous le voulons, le traité de Maastricht. C'est une chance extraordinaire de pouvoir ainsi se prononcer sur un choix qui engage notre avenir, celui du pays et celui de l'Europe. Comme on le dit d'une loterie qui propose des enjeux élevés, cela peut rapporter gros. Mais il y a deux différences avec l'achat d'un billet de loto. En premier lieu, cela peut coûter cher si l'on se trompe. En second lieu, il est possible de réfléchir pour essayer de ne pas se tromper.

Mieux vaut alors lire et relire les articles 105, 107 et 109 du traité, que s'en remettre aux invectives ou aux incantations qui ont tristement marqué certaines interventions ou encore à quelque vedette médiatique qui prête son nom et son image pour soutenir ou combattre un texte qu'elle n'a sans doute pas lu.